



## Du protocole d'accord du 17 mai 2019

Suite au conflit social de mai 2019, les organisations syndicales avaient signé un accord pour :

**1/ Revaloriser le régime indemnitaire pour tous les douaniers (IR ou ACF), ainsi que le taux des heures de nuit.**

**2/ Améliorer en profondeur les conditions de travail.**



Deux ans après, si le premier point a bien été mise en œuvre, l'UNSA Douanes et l'UDT constatent que les douaniers dans leur ensemble, ne voient pas le début de véritables améliorations des conditions de leur travail prévues au point 2.

Nous vous offrons la possibilité via un sondage de nous faire remonter votre ressenti et vos exigences pour la suite.

**Répondez au sondage ici: <https://www.surveio.com/survey/d/N2C3I7R1B4E9N6I3E>**

Ainsi, fort de ces résultats, nous réclamerons de VRAIES améliorations.

Vous avez tous un droit de regard sur les suites de cet accord !!!

**Pour avancer, nous avons besoin de vous et surtout d'une Direction Générale qui vous entende et qui passe à l'action.**

